



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur François MASSET** demeurant Bois des Chevreuils 62 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Bois des Chevreuils, 62 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section B n°23L17.**

La demande vise les travaux suivants : Transformation d'un garage en logement intergénérationnel et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- La superficie habitable de la construction est inférieure à 60m² ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 août 2025 au 08 septembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be